



Deux abris à vélos ont récemment été installés le long du m1, en face des arrêts de métro Cerisaie et Crochy. Ces emplacements couverts, mis en place par la Commune, permettront aux cyclistes de stationner leurs vélos avant de prendre le métro en direction de Renens ou de Lausanne.

Une inauguration de ces nouveaux abris a eu lieu le vendredi 5 avril 2019, à 11 h 30, à la vélostation Crochy.

L'abri se situant en face de l'arrêt Cerisaie peut accueillir environ 15 vélos. Le vélo-cargo ([www.carvelo2go.ch](http://www.carvelo2go.ch)) de la Commune y est aussi stationné, à disposition de chacune et chacun.

Quant au couvert en face de l'arrêt Crochy, il offre 12 places de stationnement d'accès libre et gratuit. A celui-ci s'ajoute une partie fermée et sécurisée pouvant accueillir 24 vélos. L'usage de cette « vélostation » abritant les vélos des intempéries et du vol est payant. Son accès est contrôlé par un badge que chacun peut obtenir auprès du Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, chemin des Esserts 5. L'abonnement annuel coûte Fr. 40.- (Fr. 20.- pour les étudiants) auxquels s'ajoutent Fr. 10.- de caution qui seront remboursés une fois le badge rendu.

## Infos

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions au 021 695 60 80 ou à [urbanisme@ecublens.ch](mailto:urbanisme@ecublens.ch).

[Plus d'infos](#)



